

🕒 11.12.2019, 10:45

Budget vaudois: les communes crient leur le ras-le-bol



Des députés, comme le syndic de Bassins Didier Lohri, ont déposé des amendements pour soulager les finances communales. Leurs propositions ont été rejetées. Archives Cédric Sandoz

FINANCES CANTONALES Les représentants des communes ont fait entendre leur ras-le-bol mardi lors du débat sur le budget 2020 au Grand Conseil vaudois. Ils réclament une nouvelle répartition des charges sociales. A leurs yeux, celles-ci pèsent trop sur les finances des communes et pas assez sur les épaules du canton.

Le traitement jusqu'ici ronronnant du budget vaudois a été bousculé par les interventions de plusieurs élus communaux. Des députés, comme Didier Lohri (Verts) ou Pierre-Yves Rapaz (UDC), ont déposé des amendements pour soulager les finances communales. Leurs propositions ont été rejetées, parfois à une

courte majorité. Un résultat qui permet au budget vaudois, pour la quatorzième année consécutive, de rester dans les chiffres noirs.

Plusieurs députés l'ont répété: les relations financières sont tendues entre le canton et les communes et cette situation «pourrit» le débat budgétaire. Cet automne, des communes comme Crans-près-Céligny et Rolle ont annoncé qu'elles refusaient de payer leur part à la facture sociale.

A lire aussi : Factures sociales: nouvelle fronde des communes du District de Nyon

Retour d'ascenseur

Didier Lohri a déposé un amendement à 150 millions de francs pour que l'on accorde enfin «un retour d'ascenseur aux communes» qui ont autrefois contribué au redressement des finances cantonales. Ce montant aurait fait baisser d'autant la somme que celles-ci doivent payer pour la facture sociale, soit près de 825 millions en 2020.

Julien Cuérel (UDC) et Pierre-André Romanens (PLR) ont soutenu la proposition qui donne un «ballon d'oxygène». «Il est temps que les communes et le canton se parlent sérieusement», a ajouté Jean-Daniel Carrard (PLR), qui constate «un certain ras-le-bol. J'invite le Conseil d'Etat à l'entendre, avant le clash». «La situation devient critique», a renchéri Josephine Byrne Garelli (PLR).

A lire aussi : Rolle et Crans-près-Céligny en quête d'alliés pour tenir tête au canton

Broulis au front

Pascal Broulis s'est efforcé de calmer la fronde. Il a répété, à plusieurs reprises, que le Conseil d'Etat était en train de négocier avec les communes et qu'il fallait arriver à un équilibre sur plusieurs dossiers. Il a appelé le Parlement à rejeter la proposition qui est «un aguillage sans base légale».

Un premier vote a abouti à 58 non contre 57 oui et 21 abstentions. Le vote à l'appel nominal (lorsque le système électronique enregistre qui vote comment et qui est décisif), a abouti à un rejet plus net, par 69 non contre 57 et 13 abstentions.

Rien pour le climat

Dans la matinée, après un long débat, les députés avaient balayé un amendement vert-libéral demandant d'affecter 24 millions de francs au fonds pour l'énergie afin d'encourager l'assainissement énergétique des bâtiments. L'idée devrait revenir en plénum par le biais d'une motion socialiste, qui veillera à ce que cet assainissement ne se fasse pas au détriment des locataires.

Les députés ont terminé en début de soirée le premier débat du budget 2020. Le second débat aura lieu mercredi.

ATS